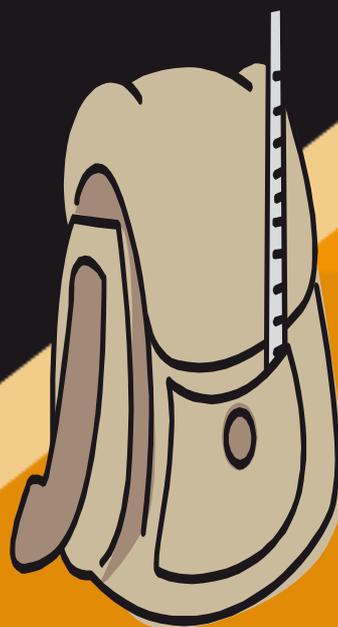


**Rentrée 2017 :
Une année de transition**

Dossier de presse



Sommaire

2

03

L'édito

04

Les effectifs
2017-2018

05

Les travaux
réalisés

La poursuite
de la politique
éducative

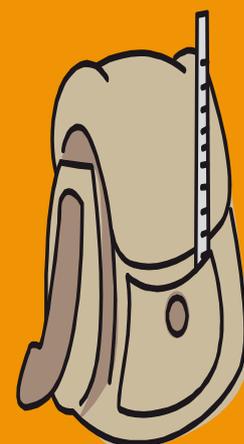
06

08

Les
nouveau-tés
de la rentrée

Les projets
pour la suite

09



Une année de transition pour la politique éducative

3

Cette année encore la ville a utilisé la période estivale pour effectuer les travaux nécessaires, afin que les 547 élèves qui seront accueillis dès lundi puissent travailler dans les meilleures conditions.

En cette rentrée on peut retenir la fin du plan d'équipement du groupe élémentaire en Tableau Blanc Interactif. Avec l'installation des deux derniers cet été, toutes les classes en sont maintenant équipées, même la nouvelle créée l'an dernier.

Au niveau de l'organisation du temps scolaire, alors qu'un tiers des communes ont choisi de repasser à la semaine de quatre jours, Blénod a préféré la concertation à la précipitation. En faisant ce choix, il s'agissait pour la municipalité d'éviter de désorganiser les parents et les équipes municipales en pleine période de grandes vacances et de respecter les engagements pris avec le milieu associatif. Cependant ce sujet sera en tête des priorités pour la commune lors de cette année placée sous le signe de la transition.

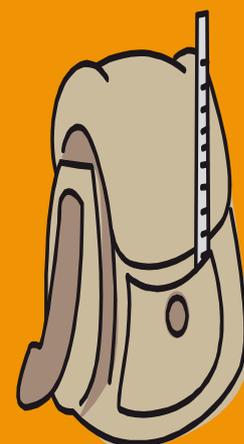
L'année scolaire qui s'ouvre sera ainsi l'occasion pour Blénod de réviser son projet éducatif de territoire, de mettre la touche finale au projet d'éco-gymnase Jacques Anquetil et de conforter ses dispositifs de soutien aux familles, dont le plus emblématique reste la gratuité des fournitures scolaires. Mise en avant lors de cette rentrée, elle participe à l'identité de la ville et son importance pour les citoyens devrait inciter d'autres communes à l'instaurer.



547 élèves pour la rentrée

4

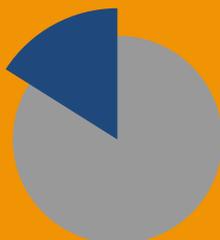
Ecoles	Effectifs 2017	Ecart 2016/2017
Ecole maternelle Louise MICHEL	99	-9
Ecole maternelle Jacques PREVERT	103	+3
Ecole élémentaire Arthur RIMBAUD	145	-11
Ecole élémentaire Louis ARAGON	200	+11



38 000 € de travaux

5

Ecole maternelle
Louise MICHEL



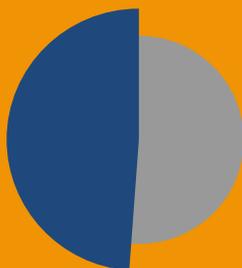
16%

Remplacement de la
porte de garage du local à
Vélo

Achat de tables et chaises

Remplacement du grillage
de l'entrée.

Ecole maternelle
Jacques PREVERT

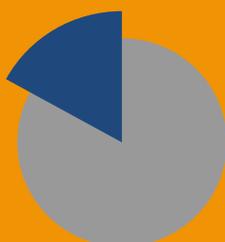


43%

Rénovation de sanitaire

Achat de mobilier

Ecole élémentaire
Arthur RIMBAUD

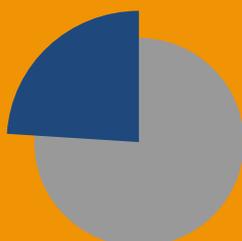


17%

Réfection d'une salle de
classe (peinture, électricité)

Pose d'un Tableau Blanc
Interactif

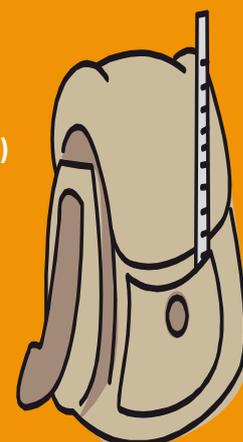
Ecole élémentaire
Louis ARAGON



24%

Réfection d'une salle de
classe (peinture, électricité)

Pose d'un Tableau Blanc
Interactif et remplacement
du vidéo-projecteur d'un
autre.



Une politique éducative...

6

□ Maintien des aides en direction des écoles et des élèves

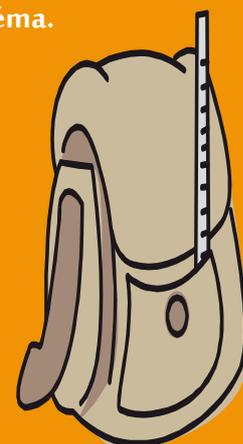
Malgré la conjoncture, la municipalité maintient sa politique en direction des familles et des élèves. Que ce soit à travers la gratuité des fournitures scolaires, les allocations de rentrée, mais aussi par sa participation au financement des sorties pédagogiques des écoles ou son soutien aux coopératives scolaires, la ville continue d'être aux côtés des parents et de la communauté éducative pour favoriser une éducation de qualité.

Pour l'année 2017 c'est plus de 80 000 euros du budget de la commune qui ont été affectés à l'aide aux écoles et aux élèves.

□ Accompagnement des équipes éducatives dans leur projet

La ville reste à l'écoute des projets des équipes éducatives. A ce titre, le Centre Culturel Pablo-Picasso continue à travailler en concertation avec les établissements scolaires pour faire découvrir aux élèves des spectacles divers, mais aussi leur donner l'opportunité d'échanger avec les comédiens. Ciné-Vilar participe également à cet accompagnement en accueillant les écoles maternelles et primaires dans le cadre d'une programmation réalisée par le Centre Régional AudioVisuel de Lorraine (CRAVLOR) et les équipes pédagogiques.

Une convention a été signée avec le collège Vincent Van-Gogh pour inscrire dans la durée la programmation et les actions de méditation culturelle proposées par la ville, et un projet est en construction avec le groupe élémentaire au niveau du cinéma.



...qui se poursuit



7

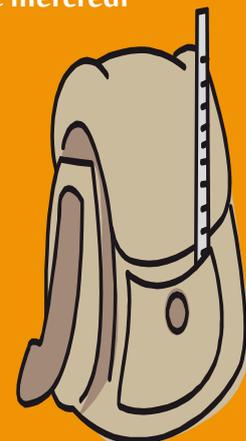
Intervention municipale pendant le temps scolaire

Depuis de longue date la ville intervient durant le temps scolaire avec l'accord des enseignants. Que ce soit pour de la prévention routière ou pour initier les élèves à l'apiculture, ces interventions participent à la politique éducative de la commune et vont se poursuivre.

Concertation sur la future organisation du temps scolaire

La ville n'a pas souhaité chambouler les rythmes scolaires en cette rentrée. En effet le décret relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire n'ayant été publié que le 28 juin, date à laquelle toute la rentrée était déjà préparée, il aurait fallu revoir l'ensemble des horaires, échanger avec les parents, réorganiser les équipes, au risque de compromettre la rentrée. La concertation a été préférée à la précipitation. Ainsi, l'année scolaire 2017-2018 permettra de construire avec les services, les parents et les enseignants un nouveau projet.

En attendant le Projet Educatif De Territoire qui nous lie à nos partenaires a été renouvelé pour un an sur la base de l'organisation actuelle à savoir : 5 matinées et 2 après-midis de cours par semaine, 3 après-midis d'activités périscolaires préparées, encadrées et animées par du personnel municipal (2 de NAP gratuites et le mercredi éducatif).



Quelques nouveautés

8

Charte et tenue pour les ATSEM

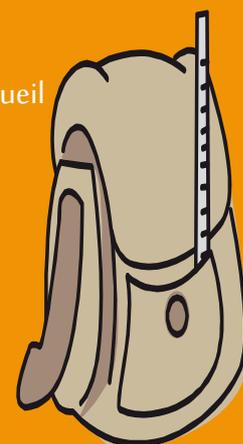
Les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) sont chargés de l'entretien des locaux scolaires, ont un rôle éducatif et collaborent à l'action pédagogique. Ces missions sont accomplies quotidiennement en présence et en collaboration avec les enseignants. Pour autant, ces agents font partie du personnel municipal. Le conseil municipal a décidé d'inscrire les missions de ces agents dans le cadre d'une charte qui se veut la base de référence pour les directeurs d'écoles et pour les ATSEMs. Celle-ci clarifie la fonction d'assistant auprès de l'enseignant de l'ATSEM, reconnaît à l'ATSEM une fonction éducative sur l'ensemble de la journée de l'enfant. Ainsi la charte rappelle que l'ATSEM participe pleinement à la communauté éducative, mais également à l'encadrement des activités périscolaires de la ville. Elle conforte enfin la fonction d'entretien des locaux et du matériel pédagogique de la classe, en précisant le périmètre que recouvre cette mission. Enfin, la ville a investi dans des habits de travail pour ces agents communaux.

Trois nouvelles enseignantes en élémentaire

Nous avons le plaisir d'accueillir trois nouvelles enseignantes pour encadrer les 345 élèves que comptent les écoles Louis-Aragon et Arthur-Rimbaud. Mesdames Plet, Zanoun et Richard rejoignent ainsi les équipes éducatives de la ville, après le départ en retraite de Mesdames Pagand et Rérot. Ces dernières ont pu être remerciées pour leur service lors du pot de fin d'année organisé par la ville en juillet dernier.

Réouverture à 7h00 de la garde du matin

Suite aux diverses demandes des parents, la municipalité a validé le retour de l'accueil périscolaire du matin à 7h00 pour cette rentrée.



Des projets pour l'année

9

La surveillance de la qualité de l'air intérieur

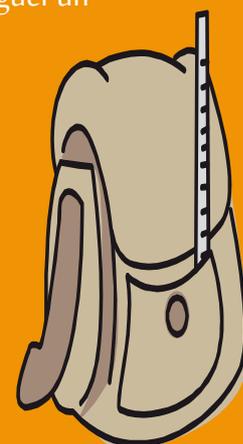
Les enfants peuvent en effet être exposés dans les écoles à plusieurs polluants émis par le mobilier, les produits d'entretien et les fournitures scolaires. Afin de veiller à la bonne qualité de l'air dans nos écoles, une évaluation des moyens d'aération va être effectuée par les services techniques et une campagne de mesures de polluants sera réalisée.

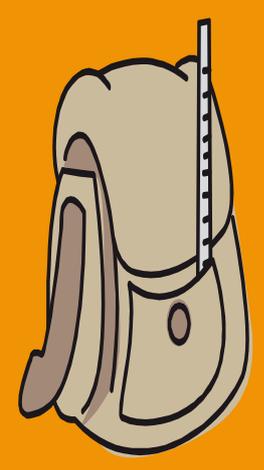
La rénovation du Gymnase J.Anquetil

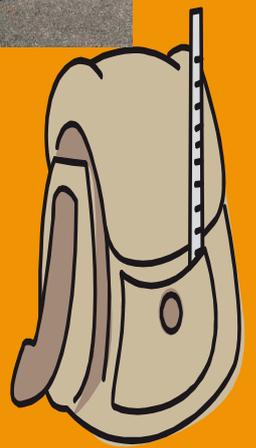
Equipement bientôt trentenaire, le Gymnase Jacques-Anquetil ne remplit plus aujourd'hui sa vocation première. Construit afin de permettre la pratique de l'enseignement de l'éducation physique aux collégiens, sa rénovation est devenue une priorité pour la ville. La municipalité porte donc un projet de transformation de l'équipement en «éco-gymnase ». Pré-chiffré à 754 200 euros et soutenu pour le moment par l'Etat et le Département ce projet aboutira à rendre le gymnase efficient, accessible et moderne. Lancement des travaux programmé le 1er décembre prochain.

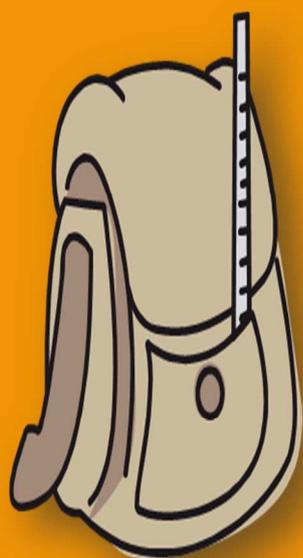
L'aménagement de la cour de l'école Arthur Rimbaud

Co-construit avec la direction du groupe élémentaire, ce projet vise à rendre cet espace de vie plus esthétique, plus coloré et plus convivial. Au final il devra permettre de distinguer un espace ludique, un espace de jeux et un espace calme.









Service communication
communication@blenod.fr

03 83 80 43 42

www.blenod.fr